

Note stratégique aux entreprises

Les services marchands :
interdépendance aux
producteurs & consommateurs

Édition du 12/05/2020



Nous vivons dans une économie de services. Il est important de le rappeler.

La caractéristique principale d'un service est d'apporter une prestation directement utile pour l'usage sans transformation de la matière. La distinction sur le caractère marchand ou non-marchand provient exclusivement du fait de vendre à un prix significatif économiquement. Ce qui induit le fait de tirer une plus-value de cette activité. In fine, la logique est de parvenir à une situation de profit. Au mieux, de rentabilité.

La problématique est que nous sommes entrés aujourd'hui dans une période de récession (voir de dépression) pour une durée dont l'impact réel n'est pas encore fixé mais estimé. Cette contraction, même si elle est artificiellement induite par l'épisode sanitaire, a engendré et engendrera une baisse du volume de la demande et de la production, une baisse des revenus réels et une augmentation du chômage. Ce qui a pour effet, sans interventionnisme, d'engendrer un cercle vicieux.

Or, dans ce contexte, les entreprises de services marchands sont particulièrement exposées aux risques macro-économiques. Bien entendu, cet éclairage global et exogène est toujours à mettre en relation avec un éclairage plus précis et endogène sur la situation de l'acteur auquel on s'intéresse. Particulièrement dans la Business Intelligence Data. Donc, la dimension micro-économique prévaut.

Mais aujourd'hui, en raison du contexte d'incertitude particulièrement important que nous traversons, il est plus que jamais important d'avoir un aperçu global de la position du secteur au complet puis de ses branches et sous-secteurs avant de se pencher sur la situation particulière d'une entreprise. A ce titre, Creditsafe mettait déjà à votre disposition des éléments de comparaison sectoriels pour votre prise de décision. Et il en sera de même pour les outils précieux que nous mettrons à votre disposition pour traverser cette épisode de manière adaptée.

Ainsi, comme dans les notes précédentes, nous allons d'abord revenir sur le contexte global posé par les indicateurs économiques et statistiques avant de revenir plus particulièrement sur la situation des sous-secteurs. Contrairement aux notes précédentes, celle-ci est volontairement plus large car les caractéristiques principales applicables aux entreprises appartenant à cette même catégorie pendant l'épisode de crise actuelle sont transposables. Et donc, à la fin, seule la situation initiale de l'entreprise et son niveau d'exposition aux événements actuels et à venir seront révélateurs de sa capacité à survivre.

Éléments statistiques & économiques :

L'indicateur du niveau d'activité des directeurs achat du secteur des services (PMI) de markit economics montre un effondrement depuis le mois de février en passant de 52.6 le 04/03/2020 à 10.2 le 06/05/2020. Soit une perte de tendance dans le secteur de 42.4 points. Ce qui donne une idée à l'instant de l'appréhension de la situation dans le secteur.

La tendance sur le même indicateur dans l'Union Européenne est passé de 52.6 le 04/03/2020 à

12 le 06/05/2020. Soit une baisse globale de 40.6 points au niveau européen ce qui est assez proche.

Il faut ensuite appréhender qu'en France des éléments importants et externes impactant directement le secteur des services marchands doivent être pris en considération :

1 – la tendance nationale :

- Services : passage de 106 (février) à 55 (Avril)
- Commerce de détail : 104 (février) à 67 (Avril)
- Commerce de gros : 104 (Janvier) à 99 (Mars)

2 – Les tendances externes ayant un impact direct :

- Croissance économique : Depuis le 3e trimestre 2019, la croissance est en chute pour atteindre au 1er trimestre -5.8% (nous aurons la confirmation de cette tendance le 29/05/2020).
- Consommation : Elle est aussi en chute libre, seul l'alimentaire s'en sort, passage de 46.9 milliards en Février 2020 à 38.5 milliards en Mars.
- Confiance des ménages : La confiance des ménages se maintient à 95
- Prix à la consommation : les prix à la consommation ont baissé mais restent dans la tendance à 0.4% de hausse par rapport à il y 1 an.
- Taux de chômage : Depuis 2015, pour l'heure, le chômage est en baisse au sens du BIT à 7.9% au quatrième trimestre 2019.
- Capacités de production : Les derniers indicateurs de production en Février 2020 étaient positifs mais l'indice globale montre qu'on se relevait seulement d'une baisse de 3% en fin d'année 2019.
- Production industrielle : Le problème est que la production industrielle a connu une chute massive supérieure à celle de 2009 (72.2) pour baisser aujourd'hui à 66.8 contre une moyenne globale de 82/83 points.

D'un point de vue plus largement explicatif, les perspectives sont vues comme très négatives par l'ensemble du secteur du commerce et de la réparation automobile. La situation sur les stocks et l'approvisionnement n'est pas le souci principal. Le souci vient du manque à gagner provoqué par les ventes perdues et les faibles perspectives du redémarrage. Ce qui freine par ailleurs considérablement les intentions de commandes. Les conséquences en perspectives pour l'emploi dans le secteur sont particulièrement sombres dans ce contexte. Il est à souligner que si le commerce et réparations d'automobiles et de motocycles voit une perspective sur l'emploi moins sombre notamment due aux ventes et commandes qui s'étaient maintenues avant l'épisode du COVID-19, c'est surtout au niveau des ventes futures et des prévisions de commandes que les perspectives sont les plus graves. Le lien que nous avions vu lors de la dernière publication sur le secteur de l'industrie et sa branche automobile est particulièrement explicative sur ce point.

L'OFCE vient valider dans sa conjoncture publiée le 1er Mai que les secteurs où les emplois sont

les plus touchés demeurent la restauration et le commerce de détail (hors automobile). Notamment parce que ce sont des secteurs où le travail n'est pas ou peu aménageable. De fait, le secteur est aussi globalement soumis aux fermetures ou ruptures de continuité de service des écoles.

La Banque de France a validé sur les chiffres du mois de Mars 2020 une perte de terrain pour l'ensemble des sous-secteurs du commerce de détail à l'exception des produits alimentaires et de la pharmacie. Les chutes les plus graves étant dans l'ordre suivant : optique (-27.19), les meubles (-20.58), automobile neuve (-20.73), matériel de sport (-18.19%) etc.

Rares sont les secteurs à moins de 10% comme les livres (à la frontière : -10.33%) ou l'électronique grand public (-6.04%).

La Banque de France souligne par ailleurs sans surprise que le secteur du commerce est parmi le secteur le plus demandeur en médiation du crédit dans le cadre de difficultés sur l'obtention de prêts. Avec la restauration et l'hébergement.

Aux dernières perspectives du 7 Mai données par l'INSEE, les services marchands subissent une perte globale d'activité de 36% suite aux mesures d'endiguement. Mais les situations sont très variables. Ainsi, l'hébergement restauration perd 90% de son activité. Le transport et l'entreposage perd 59 % (nous l'avons vu précédemment dans une note spécialisée). Le commerce et la réparation automobile perd globalement 47% suivi par les activités techniques, scientifiques, administratives et de soutien à 44% de perte. L'information et la communication perd 31%. Tandis que globalement les autres activités de services non-classifiées perdent 76%.

Pourtant, dans ce marasme, des surprises existent notamment avec l'immobilier dont les activités ne sont impactées que de 2% et surtout les activités financières et d'assurances qui ont un impact nul de 0%.

Comme nous l'avons vu précédemment, les données de la DARES ont permis de révéler que les demandes d'activité partielle sont corrélées de manière assez proche aux pertes d'activités. Dans le secteur global, la seule exception notable est le sous-secteur des services de soutien aux entreprises connaissant une baisse d'activité de -44% pour un niveau de demande d'activité partielle de plus de 80%. Le secteur financier a lui une demande de 17% pour 0% d'impact.

Comme nous venons aussi de le voir, le secteur des services est hautement impacté par la demande aussi bien des entreprises mais aussi des ménages. Or les pertes de consommation dans le secteur des services, hors finance et immobilier (0%) sont très élevées : transport (-80%), hébergement/restauration (-87%), commerce/réparation auto (-68%), autres services (-77%), activités scientifiques et de soutien (-52%), information et communication (9%).

Le redémarrage de la consommation qui pèse pour le tiers de l'économie va avoir un rôle décisif dans les perspectives à venir de reprise et donc de la survie des entreprises dans ce contexte où les liquidités ne circulent pas. Les provisions bancaires et les niveaux historiques d'épargne démontrent bien qu'une tendance de fond de non-circulation des liquidités s'est installée. Les dernières statistiques économiques dans un pays comme la Chine qui a redémarré son activité démontre que la consommation ne repart pas nécessairement à des niveaux optimaux. Cette perspective pour la France ne pourra être validée qu'à l'issue du deuxième trimestre. Cependant, les données de paiement déjà récoltées permettent de savoir que la vente à distance est beaucoup

moins impactée que les magasins physiques. La chute la plus violente demeurant dans le secteur de l'hébergement restauration et de l'achat de carburant.

De la même manière, l'INSEE démontre dans son dernier point de conjoncture que toutes les régions ne sont pas à la même enseigne. Ni en terme d'impact global, ni concernant l'impact sur les secteurs même s'il y a une cohérence nationale.

De fait, le classement actuel des régions les plus touchées aux moins touchées est le suivant :

1. Corse
2. Auvergne-Rhône-Alpes
3. Ile-de-France
4. Provence-Alpes-Côte d'Azur
5. Occitanie
6. Pays de la Loire
7. Normandie
8. Bourgogne Franche-Comté
9. Grand Est
10. Nouvelle-Aquitaine
11. Hauts-de-France
12. Bretagne
13. Guyane
14. La réunion
15. Martinique
16. Guadeloupe
17. Mayotte

Situation contextuelle :

Il est important de démarrer sur le fait que les dispositifs d'aides de l'Etat, aussi généreux sont-ils (au regard de ce qui se passe dans le monde), répondent à des critères et des conditions qui rendent parfois très compliqué pour des entreprises d'avoir accès au dispositif du FSE ou de PGE. A ce titre, les interpellations du gouvernement par de nombreuses entreprises surviennent ainsi que les explosions concernant la médiation sur les crédits.

La saisine des médiateurs du crédit a particulièrement augmenté au mois d'Avril avec 3 300 dossiers. Le plus souvent des TPE essuyant des refus de PGE. Mais aussi des PME de plus de 50 salariés pour une centaine de dossiers. Les secteurs les plus frappés sont prioritairement concernés et ils appartiennent en grande majorité aux services marchands. Le montant cumulé des demandes

en Avril a atteint 605 millions d'euros pour un encours moyen de 181 690€. Pour donner une idée de la dimension, les dossiers 2019 éligibles en France représentaient 1005 dossiers. Nous sommes donc à plus du double rien que pour le mois d'Avril 2020.

La Banque de France a également communiqué sur les demandes de nouveaux crédits de trésorerie ayant triplé au T1 2020. Ces demandes intégrant les PGE. A l'inverse les demandes liées à des crédits d'investissement sont en baisse aussi bien pour les PME que les TPE.

Pour le commerce de gros, la problématique vient des détaillants et donc des perspectives de débouchés. Y compris dans des secteurs jugés porteurs comme l'agroalimentaire. Ainsi, par exemple, les commerçant de gros de la restauration alertent sur le fait que 80 à 90% du CA s'est évaporé sur la période de confinement liée à la crise sanitaire. On parle tout de même de 16 milliards d'euros pour 790 milliards d'euros annuels et 1 million d'employés répartis dans 150 000 entreprises. Même dans des domaines spécialisés comme l'optique, les commerçants de gros enregistrent des baisses de 19.8% avec deux tiers des magasins fermés et un effondrement de la fréquentation dans les rares restés ouverts. Le secteur comme beaucoup d'autres est attendu en reprise dès le 11 Mai mais la consommation finale sera déterminante. Selon les chiffres avancés par des cabinets privés 44% des emplois de commerce de gros et de détail sont menacés en Europe soit un effectif global estimé à 14.6 millions de personnes. Dans le secteur plus de 95% sont des PME. Pourtant le secteur remarque lui aussi un glissement du paiement des factures au moment même de la reprise ce qui provoquerait un étranglement empêchant les réapprovisionnements. Et des conséquences en chaîne.

Le commerce de détail a vu quant à lui reculer ses ventes de 24% en Mars par rapport à Février. Cela intégrant la période de crise sanitaire et de confinement du mois de Mars. Ce qui veut dire que les chiffres du mois d'Avril pourraient se trouver plus graves encore. L'égalité n'existe ni entre les secteurs, ni entre les entreprises de vente physique et les entreprises de vente à distance. En effet, ces dernières se trouvent largement avantagées par la tendance actuelle de consommation et la Banque de France a confirmé que les chiffres de baisse des ventes (évoqués en première partie) ne concernaient peu ou pas la vente à distance. Là encore, l'alimentaire tire son épingle du jeu mais se trouve contrasté entre la vente directe et la vente aux entreprises de restauration. Dans tous les cas, il y a une baisse globale de la consommation. Sachant que la baisse de fréquentation des points de vente était déjà de -58.7% en moyenne en France. L'effet cumulé des disponibilités peu présentes, des fragilités de balance et l'endettement des entreprises mène parfois à des situations retentissantes comme André, Orchestra et la Halle qui appartiennent toutes au secteur de l'habillement particulièrement impacté.

Le secteur de l'hébergement-restauration, dans cet ensemble, est parmi ceux qui ont subi le plus fort impact des mesures prises pour faire face à la crise sanitaire. Victime de circonstances exceptionnelles, le secteur appelle régulièrement à l'aide et interpelle sur son sort. Il n'empêche que les entrées d'argent manquantes, les dépenses étant toujours là, beaucoup de petites entreprises se retrouvent à devoir faire le choix de renoncer. Le secteur attend un plan « ambitieux » de la part des autorités gouvernementales qui a pourtant édicté des normes claires quant à l'accès aux fonds et garanties de l'état. De la même manière, le plan global de Bercy ne sera connu que pour cet automne. Ce qui a malheureusement pour conséquence de laisser un trimestre supplémentaire à l'issue duquel les deuxièmes et troisièmes vagues surviendront dans le choc économique. L'attente auprès de l'Etat est une suspension totale des charges, taxes et impôts locaux jusqu'au 31 Décembre 2020. Mais cette demande aurait pour effet de priver un ensemble d'acteurs

économiques connexes et transverses de leurs propres liquidités. Y compris les collectivités locales. La suspension de dette quelle que soit son motif (et le type de dette concernée) ayant des effets pervers et devant être évitée au maximum (comme a insisté la BCE). D'autres pistes de relance semblent être lancées comme des chèques financés par le salarié et l'état (et non plus l'employeur), des annulations partielles de loyers en fonction des chutes de chiffres d'affaires et la création de fonds spéciaux ou d'aides dédiées au caractère tout aussi hypothétique. L'INSEE a déjà communiqué sur l'impact majeur pour les régions touristiques, et les signaux « très faibles » de reprise présents pour l'instant. Un autre point à souligner est que, comme pour bien d'autres secteurs, des difficultés réelles sont rencontrées dans l'obtention de prêts de trésorerie ou encore dans l'exécution de contrats d'assurance relatives à des pertes d'exploitation. Question sur laquelle les autorités ont décidé de se pencher. Un autre souci est que la réouverture est conditionnée au respect des normes d'hygiène et de sécurité en cours à cause du COVID-19 ce qui va sérieusement diviser les capacités des établissements dans leurs activités respectives. Rappelons que pour le moment le secteur de l'hébergement-restauration est couvert par 4 milliards € de garanties de l'Etat.

Le secteur de l'information et de la communication n'est quant à lui pas touché de la même manière. La principale problématique du secteur à l'heure actuelle est celle de la consommation finale et des débouchés de manière globale. Là encore, il existe des exceptions comme le secteur des logiciels/jeux-- vidéos. Mais les difficultés financières sont bien présentes pour 47%. Comme les secteurs de l'immobilier ou des services financiers qui ne sont pas impactés par leur capacité à pouvoir maintenir leur activité avec plus ou moins de facilités. Le secteur de l'information et communication est moins sujet au chômage partiel et aux mesures sanitaires à mettre en place dans l'entreprise. Pourtant, là où le risque est bien présent c'est sur les retards de paiement. Le secteur étant depuis longtemps indiqué comme étant le plus sujet aux retards avec les conseils et services aux entreprises car ils sont « en bout de chaîne ». De la même manière, en étant additionnel, ils seront parmi les premiers secteurs à voir une baisse de la demande interprofessionnelle survenir.

Les services financiers, tout en maintenant leurs activités, voient eux aussi leurs chiffres d'affaires et leurs résultats diminuer. Cela principalement en raison du marasme économique actuel qui les obligent d'une part à opérer défensivement en provisionnant pour risques (une habitude perdue depuis longtemps dans d'autres secteurs) et surtout par le fait que les rendements de leurs produits se sont envolés. De ce fait, les acteurs du secteur sont prudents et agissent avec énormément de discernement dans l'appréhension du risque et dans les sorties de liquidités ou de disponibilités monétaires. Comme dans tous les secteurs, les « sous-traitants » ou intermédiaires du secteur vont se retrouver plus exposés que les acteurs majeurs qui ont les disponibilités présentes sur leur marché. Donc si les difficultés sont beaucoup moins présentes, elles se situent à une autre échelle et à un autre niveau.

Il en va également de même pour l'immobilier qui va être dépendant pour les transactions immobilières du bon vouloir des acteurs financiers mais aussi, et surtout, des acheteurs et des vendeurs. Le marché locatif, qui devrait lui rester stable ou dans la tendance en raison de la reprise ou du changement des habitudes, n'est pas le segment porteur de la profession. C'est cependant un secteur qui connaît lui aussi des charges bien moindres que dans des secteurs manufacturiers ou de services directs commerciaux. Mais la dépendance externe demeure et le contexte va énormément peser sur le visage de ce secteur devenu emblématique notamment en milieu urbain.

Comme évoqué préalablement, les services annexes et connexes au principaux secteurs de l'activité économique vont eux aussi se retrouver dans une situation de dépendance directe aux entreprises et aux particuliers. Ce qui présage là encore non pas de lourdes difficultés initiales de par la nature de leur activité mais surtout d'un déséquilibre qui pourrait survenir par manque d'activité (et demande) face à l'ensemble des charges et dettes liées à leurs activités. Juristes, comptables, conseil en gestion, architecture, publicité, études de marché, traduction, design, recherche et développement, analyste technique...ce sont autant de domaines qui sont interdépendants des autres secteurs d'activités qui apporte la majeure partie de la demande. Il est bon de rappeler que ce sous-secteur est parmi ceux qui connaissent le plus de risques de défaillances (5618 en Février 2020 selon les données de la Banque de France).

Dans ce cadre, on comprend alors aisément qu'une tendance globale de fond se dessine suite au choc que l'économie française et mondiale viennent de subir. Les services marchands, quel que soit leurs domaines d'activités respectifs, n'échappent pas à la règle en raison de la dépendance à la demande. Or cette demande provient en grande part des particuliers puis des entreprises.

Nécessairement, il y a des branches « indispensables » pour le consommateur qui vont générer de l'activité et maintenir un tissu économique viable autour d'elles. Mais il y a aussi beaucoup d'autres secteurs secondaires et moins indispensables qui vont se retrouver privés de masse monétaire et de liquidités. C'est ce que nous venons de voir.

Il faut donc bien comprendre que là encore, dans ce contexte, ce qui va faire la différence entre une entreprise et son concurrent (direct ou indirect) tiendra principalement à sa capacité initiale à se trouver dans une bonne configuration financière lui permettant de gérer sereinement ses dettes et ses charges par la présence initiale de disponibilités. Sa capacité à contrôler sa propre balance interne entre ses créances et ses dettes fournisseurs notamment. Et surtout à continuer à générer des marges même sur une activité réduite.

L'assistance extérieure pouvant provenir des aides de l'état ou des prêts obtenus ne pouvant être viable au regard des conditions actuelles que si les entreprises en question ont opéré une saine gestion de leur activité. Car nous entrons malheureusement dans une période où la différence ne se fera pas essentiellement à la taille du chiffre d'affaires, elle se fera aussi sur une capacité de survie sur le long terme principalement liée à l'état de son endettement. Endettement qui restait malheureusement élevé pour les entreprises françaises à une moyenne de 78%.